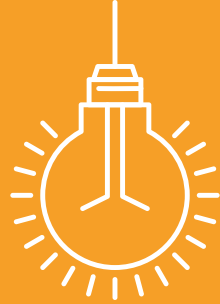


L'éclairage sonergia



“

CHÈQUE ÉNERGIE
les informations
clés pour 2023

”



sonergia

AVRIL 2023

LES MÉNAGES CONCERNÉS



5,8 M de ménages français



Selon conditions de **ressources** et **composition du ménage** : revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) : **< 11 000 €** en 2021

1 chèque par foyer et non par personne constituant le foyer

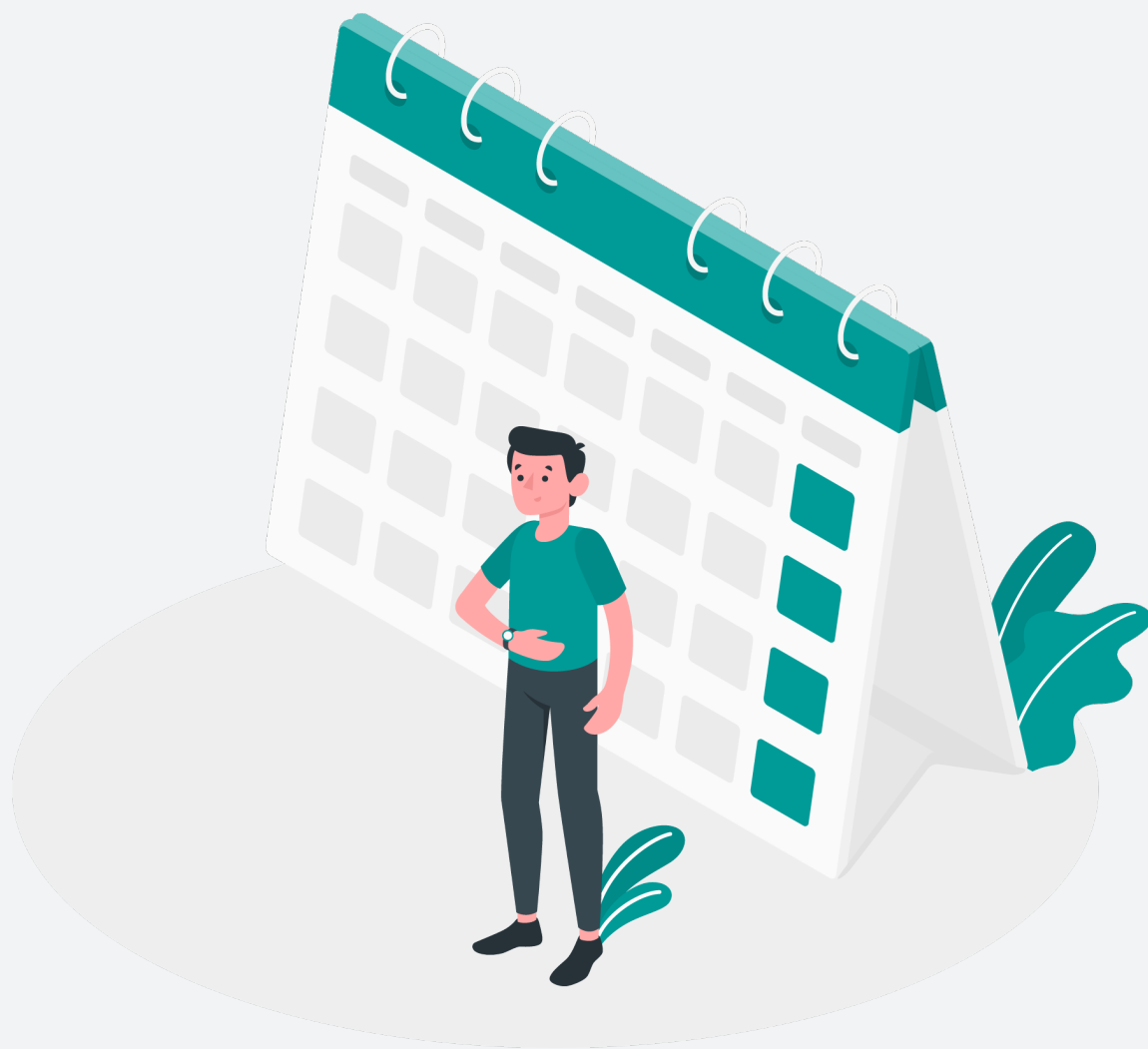


sonergia

CALENDRIER

Adressé par voie postale aux bénéficiaires
entre le **21 avril 2023** et le **31 mai 2023**

Il pourra être utilisé **jusqu'au 30 avril 2024**



MODALITÉS D'UTILISATION

Seule condition pour recevoir le chèque :
avoir déclaré ses impôts

Utilisation pour le **paiement des factures d'énergie** (électricité, gaz, bois, fioul) ou pour le **financement de certains travaux de rénovation énergétique*** (isolation, chauffage, audit énergétique)

Démarche en ligne sur chequeenergie.gouv.fr

Envoi ou remise directe au fournisseur

Montant : entre **48 €** et **277 €**
selon les ressources
et la composition du foyer



sonergia

*Il s'agit des mêmes travaux que ceux éligibles à MaPrimeRénov'



LES PROTECTIONS ASSOCIÉES



Du 1^{er} avril 2023 au 30 avril 2024 les destinataires du chèque énergie bénéficieront de **PROTECTIONS ASSOCIÉES** sur leurs contrats d'électricité et de gaz naturel

AUCUN FRAIS DE MISE EN SERVICE

du contrat si déménagement

MAINTIEN DE LA PUISSANCE ÉLECTRIQUE

pendant la trêve hivernale

60 JOURS D'ALIMENTATION MINIMALE D'ÉLECTRICITÉ

hors trêve hivernale

RÉDUCTION DES FRAIS liés à une intervention en cas d'impayés

EXONÉRATION DES FRAIS liés à un rejet de paiement, le cas échéant



sonergia

ATTENTION AUX RISQUES DE FRAUDE

La délivrance du chèque n'entraîne nullement la transmission de vos coordonnées bancaires. Toute démarche en ce sens doit être considérée comme une fraude potentielle.



sonergia



sonergia

RÉVÈLE LE MEILLEUR DE VOS ÉNERGIES

SOURCE

<https://www.ecologie.gouv.fr/cheque-energie-gouvernement-precise-calendrier-et-seuils-deligibilite-2023>

www.sonergia.fr

